Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 056-215600974-20261007-2026_58-DE

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE du 7 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le septe octobre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué le vingt-cinq septembre deux mil vingt-six, s'est réuni à la salle du conseil en mairie, sous la présidence de M. LE CALVÉ Pascal, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 21

Étaient présents :
M. LE CALVE Pascal, Mme BONNEC Katia, M. KERVADEC Hervé, M. MAHO Thierry, Mme JACOB Marina, M. JOSSE Sylvain, Mme SIMON Julie, M. BOUCHARD Clément, M. ROLLAND Jérôme, Mme LE LIBOUX Leslie, M. TUAL Matthieu, Mme LEMEL Evelyne, M. COSTA Sébastien, Mme STEPHANT Sabrina, M. BUCHER Aurélien, Mme LE NEILLON Catherine, Mme KERVADEC Héloïse, M. MALLET Patrick, Mme GAGNON Béatrice, M. LE ROCH Freddy, Mme DURIEZ Christine.

Avaient donné pouvoir :
Mme PUREN Isabelle a donné pouvoir à M. JOSSE Sylvain.
M. LEROUX Mathis a donné pouvoir à Mme BONNEC Katia.
M. COLLET Boris a donné pouvoir à M. KERVADEC Hervé.
Mme MORVILLE-HEURTEBIS Anne a donné pouvoir à Mme SIMON Julie.
Mme BERTUZZI Jessica a donné pouvoir à Mme LE LIBOUX Leslie.

Absent excusé : M. MURAILLE Arnaud.

Mme LEMEL Evelyne a été désignée secrétaire de séance.

N°	OBJET
2026-58	**Ressourcerie végétale – vente des parcelles ZW232, ZW233 et ZW234 à AQTA – régularisation comptable de l'actif.**

Par délibération n°55 du 28 novembre 2025, le conseil municipal a voté la vente des parcelles ZW232, ZW233 et ZW234 à AQTA à 50 000,00 € pour la réalisation de la ressourcerie végétale.

Pour encaisser la somme versée par AQTA, il est nécessaire de rentrer dans l'actif ces parcelles.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, rentre dans l'actif de la commune :

- la parcelle de terrain cadastrée ZW232 d'une superficie de 2 680 m² pour une valeur de 7 803,24 € sous le numéro d'inventaire 2022001-2026 ;
- la parcelle de terrain cadastrée ZW233 d'une superficie de 4 825 m² pour une valeur de 14 048.75 € sous le numéro d'inventaire 2022002-2026 ;

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 056-215600974-20261007-2026_58-DE

- la parcelle de terrain cadastrée ZW234 d'une superficie de 211 625 m² pour une valeur de 33 848,01 € sous le numéro d'inventaire 2022003-2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal LE CALVE

